

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 19 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents** : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mme Laëtitia VIVIER

**Excusés** : Mme Sylvie ASSELIN, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Nathalie LECUIR qui a donné pouvoir à M. Vivek SINGH, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD

**Absents** : M. Manoël DUDOUIT, M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

**Secrétaire de séance** : Mme Martine SAVARY

**Date de convocation** : 11 mai 2022

**Date d'affichage** : 30 mai 2022

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

Présents : 20

Pouvoirs : 4

Votants : 24

**Délib. n°2022-049 : Enquête publique relative au projet d'augmentation des capacités de production de la cidrerie Les Celliers Associés - avis de la commune**

La cidrerie Celliers Associés, située 11 rue Raymond Brûlé à Condé-sur-Vire, projette d'augmenter son niveau d'activité avec une quantité de pommes transformées sur le site à terme de 25 000 t par an, en augmentant la capacité maximum de pressage de pommes de 300 t/jour à 400 t/jour.

Ce projet ne nécessitera pas de nouveau bâtiment ni de nouvel équipement, puisque les 4 presses existantes (dont 2 nouvelles mises en place en 2019) permettront d'atteindre cet objectif.

Cette activité figure à la nomenclature des installations classées pour l'environnement (ICPE) soumises à enregistrement à la rubrique n°2220-1a pour une quantité de 300 t/jour.

Au regard de la procédure ICPE, l'augmentation de la production nécessite un arrêté préfectoral suite à enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du 11 avril au 9 mai 2022.

Dans le cadre de la procédure, l'avis du conseil municipal est sollicité.

Après délibération, le Conseil municipal :

**DECIDE**

- **Emettre un avis favorable à l'augmentation du volume d'activité de la cidrerie Celliers Associés située 11 rue Raymond Brûlé à Condé-sur-Vire.**

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 050-200063592-20220519-DELIB2022\_049-AI

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire  
Laurent PIEN

